

# Politique d'engagement des parties prenantes

Décembre 2023

# Objectifs

La politique d'engagement des parties prenantes a pour objectif d'encadrer le dialogue entre ALTAREA IM (ci-après la « **Société de Gestion** ») et les parties prenantes à qui la Société de Gestion fournit un service d'investissement.

La Politique d'engagement des parties prenantes d'ALTAREA IM (ci-après la « **Politique** ») est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion, des fonds et des clients, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Elle tient compte, en outre, des exigences organisationnelles et opérationnelles de ALTAREA IM ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.



## **Références réglementaires**

- *Article L. 533-22 du code monétaire et financier*
- *Référentiel du label ISR (22 juillet 2020), Annexe 2*

ALTAREA IM, au travers de la SCPI, est pleinement consciente de son rôle économique et des impacts environnementaux et sociétaux de son activité. ALTAREA IM reste donc attentif aux conséquences que ses décisions d'investissements pourraient avoir sur la société et l'environnement de demain.

Au-delà d'offrir un service de placement immobilier rémunéré à ses clients, ALTAREA IM répond également au quotidien, aux besoins des entreprises de pouvoir exercer leurs activités dans des locaux adaptés.

ALTAREA IM est convaincu que les objectifs généraux et spécifiques qu'elle s'est fixés dans le cadre de sa gestion ne peuvent être réalisés sans l'intégration et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la chaîne de valeur.

C'est pour cette raison que la SCPI a mis en place une politique qui vise avant tout à informer, impliquer et faire collaborer les différents acteurs dans la prise en compte des critères extra-financiers.

Afin d'atteindre ses objectifs, ALTAREA IM cherche à entretenir des relations étroites avec l'ensemble des parties prenantes, tout en veillant à assurer la satisfaction de ses clients, locataires.

Cette approche repose avant tout sur la mise en place d'échanges réguliers entre et avec chacune des parties prenantes clés. Ainsi, ALTAREA IM tient à jour une cartographie, détaillée ci-après, de ses quatre principales parties prenantes : **Property Manager**, **Collaborateurs**, **Locataires** et **Organismes de la place**.

## Property Managers

### Enjeux

---

- Optimisation énergétique
- Sécurité des occupants
- Préservation de la biodiversité
- Favoriser les achats responsables
- Respect de la réglementation

### Modalités

---

- Capex
- Mandat de gestion
- Opex
- Bonnes pratiques
- Charte achats responsables

### Actions engagées pour répondre aux enjeux

---

- Amélioration énergétique, décarbonisation
- Intégration des critères ESG dans les mandats



# Collaborateurs

## Enjeux

---

- Diffusion des enjeux ESG
- Sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes

## Modalités

---

- Plan de formation des collaborateurs

## Actions engagées pour répondre aux enjeux

---

- Intégration d'une partie ESG dans l'Onboarding des collaborateurs
- Formation des équipes Fund Management et contrôle interne aux sujets ESG, revue de manière annuelle



# Locataires

## Enjeux

---

- Optimisation énergétique
- Développer les réflexes environnementaux
- Confort et satisfaction

## Modalités

---

- Recueil des informations relatives aux consommations d'énergie
- Organisation d'un temps d'échange sur les sujets environnementaux de l'immeuble (comité vert)
- Participation aux comités verts

## Actions engagées pour répondre aux enjeux

---

- Recensement et mise en place d'un outil de remontée des consommations d'énergie
- Mise en place d'un temps d'échange sur les sujets environnementaux lors d'une réunion annuelle, appelé comité vert.
- Intégration des mesures décidées au plan d'action des immeubles / comité vert.

# Organismes de la place

## Enjeux

---

- Respect la réglementation
- Développer les réflexes environnementaux
- Challenge
- Transparence

## Modalités

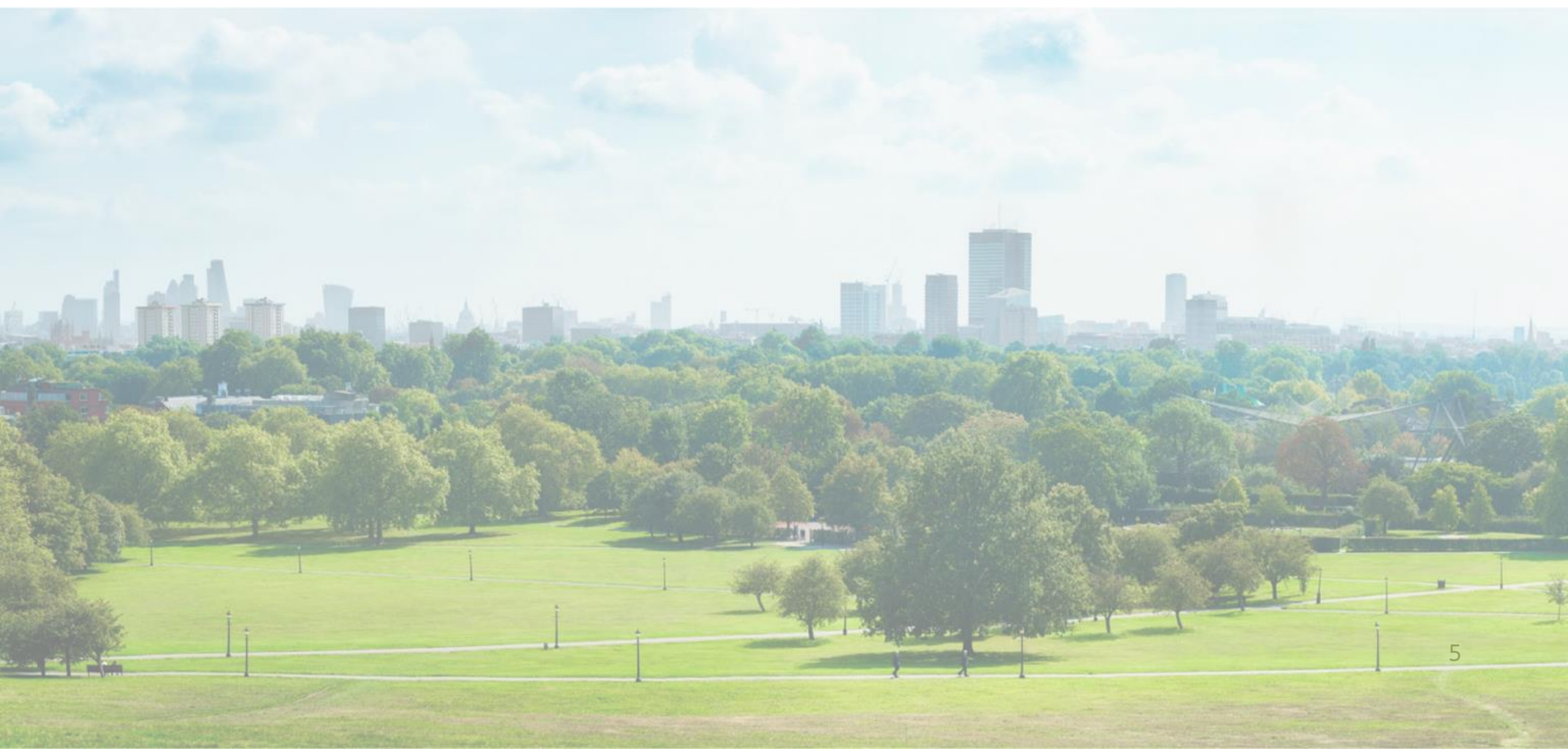
---

- Prise en compte des critères ESG
- Bonnes pratiques

## Actions engagées

---

- Benchmark régulier des meilleures actions
- Participer à la réflexion collective / Groupes de travail organisés par les acteurs de la place
- S'informer de façon régulière grâce à une veille réglementaire (ASPIM / OID / AFREXIM)



## Avertissement

Document non contractuel. Ce document est produit par Altarea Investment Managers à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par Altarea IM, en date du 18/07/2023. Performances estimées à date par la société de gestion, sur la base d'informations financières non encore validées par les commissaires aux comptes. La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La responsabilité de Altarea Investment Managers ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Altarea Investment Managers se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis, notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement. Ceci est un document à caractère promotionnel destiné aux clients non professionnels au sens de la directive MIF II.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans ALTA CONVOLUTIONS sont décrits dans le Document d'Informations Clés (DIC). Il est impératif de prendre connaissance de ces documents qui doivent être remis préalablement à la souscription. Mis à jour en octobre 2023. La note d'information d'Alta Convictions prévue au code monétaire et financier a obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI n° 23-04 en date du 18 juillet 2023.

Crédit photos : GettyImages.



**ALTAREA INVESTMENT MANAGERS**

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 13 avril 2023

Sous le n° GP-20230008 – 922 347 950 – RCS PARIS

Code d'activité : 6832 B – N° TVA Intracommunautaire : FR37922347950

87, rue de Richelieu - 75002 Paris

Tel : + 33 (0)1 44 95 89 00

Mail : [contact@altarea-im.com](mailto:contact@altarea-im.com)

**[altarea-im.com](http://altarea-im.com)**